

Les dépenses IT de l'Etat continuent de croître en 2009

Combien les projets informatiques des administrations vont-ils être impactés par la crise ? Un peu, mais pas trop, car la RGGP et les grands projets informatiques rendent certaines dépenses IT incompressibles, d'après le cabinet Markess, spécialisé dans l'impact des technologies de l'information sur les organisations, qui publie ce 18 décembre les premiers résultats de sa nouvelle étude « *Bilan et Perspectives TIC dans l'Administration Française, 2008-2010* » .

Pour l'année 2009, la croissance des budgets informatiques devrait se contracter d'après les analystes. Taux de croissance attendu : +2,5%, contre 6,5% pour l'ensemble de l'administration l'année précédente. Premiers touchés, les organismes sous tutelle ou rattachés qui annoncent une stagnation, voire une décroissance de leur budget. Les collectivités territoriales, elles ne prévoient une croissance qu'à hauteur de 3%, contre 8% l'année précédente, le taux record, par rapport aux autres entités publiques. Les ministères, eux, restent stables sur une tendance de 6%. Les croissances les plus soutenues, d'après l'étude, correspondent aux administrations qui ont « *intégré les technologies de l'information comme un des leviers pour répondre aux enjeux auxquels elles font face, tout particulièrement dans leur processus de modernisation* » .

Hébergement et infogérance au programme

Pour les budgets spécifiquement alloués à l'externalisation (hébergement d'infrastructures IT et/ou d'applications, infogérance, recours à des services en ligne en mode SaaS mais hors tierce maintenance applicative), Plus de la moitié des administrations centrales et locales interrogées signalent une augmentation d'ici fin 2010. Une hausse qui devrait être modérée (entre 1% et 5%) ou soutenue (plus de 5%, voire plus de 10%). En contrepartie, 39% des administrations évoquent une stagnation de ces budgets.

Parmi les formes d'externalisation attendues pour 2009, les 100 administrations interrogées privilégient :

- L'hébergement, tout particulièrement pour les intercommunalités et les organismes sous tutelle ;
- L'infogérance, avec un intérêt marqué du côté non seulement des intercommunalités mais aussi des conseils généraux, des organismes sous tutelle et des ministères.

Bref, conclut Markess International, « *le secteur public semble donc inégalement impacté par la crise selon les types d'organisations et les types de prestations privilégiées* ». De fait, la RGPP, qui a, d'après des organisations, enclenché le recours à l'externalisation et une plus grande attention portée aux systèmes d'information, ainsi que les grands chantiers informatiques (télé-procédures, archivage électronique, sécurité des systèmes d'information...) ont rendu certains budgets informatiques incompressibles.